

PRÉ-CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE D'ATLAS 2022

Paris, le vendredi 15 avril 2022

Chères adhérentes, chers adhérents,

Conformément à nos statuts, l'**Assemblée générale ordinaire d'ATLAS** sera convoquée

le vendredi 20 mai 2022, à 14h30,

et se déroulera à l'**Hôtel de Massa, au 38 rue du Faubourg Saint-Jacques – Paris (14e)**

L'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire est le suivant :

1. Rapport moral de la présidente et vote sur ce rapport ;
2. Rapport d'activité de la secrétaire générale et vote sur ce rapport ;
3. Rapport financier du trésorier et vote sur ce rapport ;
4. Lecture du rapport de la Commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
5. Approbation des comptes annuels et vote sur l'affectation du résultat ;
6. Lecture du rapport spécial de la Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et vote sur ce rapport ;
7. Rapport de gestion du directeur d'ATLAS et présentation du budget prévisionnel ;
8. Débat d'orientation ;
9. Ratification de la cooptation de Lucie MODDE par le Conseil d'administration d'ATLAS ;
10. Élections au conseil d'administration : présentation des candidats et vote.

L'Assemblée générale ordinaire d'ATLAS sera suivie d'une **Assemblée générale extraordinaire**

à 16h00, à l'Hôtel de Massa

L'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire est le suivant :

1. Modification de l'article 8.2.1 des statuts de l'association ATLAS afin d'y introduire la possibilité d'organiser des assemblées générales ordinaires et extraordinaires par voie électronique.

Les adhérents sont invités à nous transmettre les autres questions qu'ils souhaiteraient faire figurer à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire par courriel à atlas@atlas-citl.org, au plus tard le vendredi 29/04/2022.

L'élection des membres du Conseil d'administration se fera par **un vote à bulletin secret sur place ou par correspondance.**

APPEL À CANDIDATURES

Nos statuts prévoient que « le renouvellement du conseil d'administration a lieu annuellement par tiers » ; quatre postes sont donc à pourvoir cette année. **Tous les adhérents d'ATLAS peuvent poser leur candidature, à condition d'avoir acquitté leur cotisation 2021 (2022 pour les nouveaux adhérents).** L'élection au conseil implique une participation active à ses travaux : préparation des *Assises de la traduction littéraire*, du *Printemps de la traduction*, gestion du *Collège international des traducteurs littéraires*, participation à diverses manifestations littéraires et culturelles. Le conseil d'administration se réunit environ une fois par mois.

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse d'ATLAS mentionnée ci-dessus également le vendredi 29/04/2022 au plus tard. Les candidats sont invités à préciser leurs titres et qualités, suivis d'une courte déclaration d'intention (500 signes maximum). La liste des candidats et les précisions concernant les modalités de vote par procuration ou par correspondance vous seront communiquées ultérieurement.

La convocation définitive comportant l'ordre du jour, la présentation des candidats et les modalités de vote sera envoyée par courriel début mai à tous ceux de nos adhérents dont nous possédons une adresse électronique et par la poste pour ceux qui en auront fait la demande.

Recevez, chères adhérentes et chers adhérents, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La Présidente, Margot Nguyen Béraud

